**Immigrants marocains en Andalousie : provenances, itinéraires, caractéristiques sociodémographiques.**

ALBERTO CAPOTE

Doctorant Université de Grenade

## 1. Introduction

L'objectif de cet exposé est de présenter de façon synthétique les bases théoriques et méthodologiques d'une étude actuellement en cours portant sur l'immigration marocaine en Andalousie (Espagne)[1]. La recherche se centre sur les conditions d'insertion de la population marocaine en Andalousie, mettant particulièrement l'accent sur sa mobilité spatiale et sur les déterminants socioéconomiques de celle-ci, appréhendés à partir de différents contextes locaux d'immigration en Andalousie. L'étude de la mobilité tient compte non seulement des mouvements réalisés à l'intérieur des territoires andalou et espagnol mais remonte aussi jusqu'aux lieux d'origine au Maroc, intégrant ainsi toutes les étapes du processus migratoire. La prise en compte dans la recherche des deux pôles de l'échange, incluant pleinement les zones d'origine apparaît comme l'un des objectifs principaux du projet. Pour ces raisons, depuis la gestation même du projet, l'équipe de travail est formée par des chercheurs appartenant à plusieurs universités andalouses (Granada, Málaga, Almería) et de l'Université Mohamed V de Rabat, ainsi que par des membres de l'Institut des Statistiques de l'Andalousie[2]. En ce qui concerne le travail de terrain, réalisé non seulement en Espagne mais aussi au Maroc, il a commencé dans les localités andalouses au cours du premier trimestre de l'année 2007 et il est prévu qu'il se terminera début 2009.

---

[1] Ce projet a reçu le support technique, documentaire et économique de l'*Instituto de Estadística de Andalucía* par des accords de recherche périodiques signés avec l'Université de Granada depuis fin 2005. Depuis avril 2007, l'étude reçoit également l'aide financière de la *Consejería de Innovación, Ciencia y Empresa de la Junta de Andalucía*, en tant que « Projet de Recherche d'Excellence » (appel d'offres de 2006, *Marocains en Andalousie : des espaces sociaux d'immigration aux territoires de la mobilité*, Projet SEJ-1390, directeur : Aron Cohen, Université de Grenade).

[2] Mohamed Berriane (Université Mohammed V de Rabat) est le responsable de l'étude au Maroc, en collaboration avec Mohamed Aderghal (Université Mohammed V de Rabat). Carmen Carvajal (Universidad de Málaga) et Verónica de Miguel Luken (Universidad de Granada), ainsi que Pablo Pumares et Dominique Jolivet (Universidad de Almería) sont les responsables de la recherche dans les domaines respectifs des provinces de Malaga et Almeria. Arón Cohen, Alberto Capote, Amparo Ferrer, María Eugenia Urdiales, Francisco Ramírez, Eduardo de los Reyes et José Antonio Nieto sont les membres du groupe de l'Université de Granada. Juan Antonio Hernández et José Eduardo Molina assument la liaison avec l'Institut des Statistiques de l'Andalousie.

C'est dans ce cadre que prend place ma thèse doctorale. La seconde partie de cet exposé sera consacrée à la présentation de quelques premiers résultats du travail de terrain réalisé jusqu'à présent.

**2. Propos du projet**

L'Espagne est passée, dans un espace de temps assez court, de pays d'émigration à être ces dernières années le principal récepteur en Europe de flux migratoires. Les marocains constituent la nationalité étrangère la plus nombreuse et une de celles de plus longue trajectoire en Espagne. Ils représentent 13% de la population étrangère selon les registres administratifs *(Padrón continuo, 2007)*. L'Espagne, comme l'Italie, a commencé à devenir une destination principale au moment où la relation migratoire presque exclusive entre le Maroc et la France s'affaiblissait.

Pourtant, le contexte actuel n'est plus celui des *Trente Glorieuses,* d'intense immigration vers d'autres pays européens. Les dynamiques des marchés du travail, ainsi que le cadre légal et administratif de l'immigration en Europe, ne sont plus ceux d'il y a quarante ans. Les questions qui se posent sont : comment les nouvelles conditions ont-elles marqué le processus d'installation des immigrés ? Dans quelle mesure ces conditions se modifient-elles au cours du temps ? Leur influence a-t-elle tendance à s'atténuer ?

Une situation administrative d'irrégularité très prolongée et une précarité dans les conditions de travail, souvent accompagnée d'une grande volatilité géographique, ce sont des caractéristiques qui affectent les projets migratoires : les retours et le regroupement familier se tourne presque impossible. Les trajectoires migratoires deviennent plus complexes, les destinations s'improvisent au jour le jour. La mobilité interprovinciale est un trait commun entre les immigrants marocains en Espagne. Or, un majeur enracinement peur réactiver autres forme de circulation migratoire : les allers et retours au pays d'origine se peuvent tourner plus fréquents. La mobilité peut donc être perçue sous un double prisme: comme signe et comme conséquence d'un manque d'enracinement, ou bien comme une pratique qui se normalise lorsque l'installation devient meilleure.

Ainsi, partant de l'immigration enregistrée dans une série de communes andalouses, l'observation se porte sur les différentes modalités de la mobilité géographique : d'une part, les déplacements actuels en Andalousie, en Espagne et ailleurs, quand il y a lieu, en tant que signes des degrés et des formes d'enracinement des immigrés sur les leurs lieux d'installation ; d'autre part, en remontant dans les trajectoires migratoires jusqu'aux lieux concrets d'origine au Maroc. Le fait d'affiner l'échelle de l'étude, à partir d'un échantillon de population marocaine répartie dans un ensemble de communes andalouses (trajectoires détectées dans un espace-temps concret), favorise la réalisation de microanalyses comparatives qui peuvent permettre d'établir des dissemblances

(et des traits communs) dans les modalités d'établissement des migrants. Elles permettent également d'observer et de mieux analyser les concentrations particulières des lieux d'origine au Maroc selon les différentes implantations des migrants sur le territoire espagnol : mettre en avant des chaînes migratoires et leur fonctionnement dans le temps.

Qui, quand, comment ? Quelle trajectoire dans l'espace et dans le temps de la mobilité en Andalousie et en Espagne ? Quels sont les rythmes, les composantes et les lieux de circulation des parcours entre l'Andalousie et le Maroc ? Quels types de rapports peut-on déceler entre les flux migratoires en Andalousie et les histoires migratoires familiales, aussi bien à l'intérieur du Maroc qu'à l'étranger ? Quels traits communs ou divergents se révèlent par rapport à d'autres étapes de la migration marocaine vers d'autres pays européens ? Telles sont quelques unes des questions auxquelles ce projet se propose de répondre. Les objectifs de cette étude peuvent être résumés de la manière suivante :

- Etudier de manière dynamique les conditions d'insertion de la population marocaine en Andalousie à partir d'une enquête *ad hoc* à passage répété appliquée à un ensemble de communes andalouses, en faisant attention aux comparaisons intercommunales. Rentrent dans le champ d'analyse : les caractéristiques sociodémographiques des migrants, leur situation en ce qui concerne le travail, leur statut administratif, les lieux de naissance et de résidence au Maroc, les lieux d'arrivée et de résidence en Espagne et dans d'autres pays, le rôle des réseaux migratoires, les contacts avec le pays d'origine, le rythme des retours, les projets migratoires, etc.

- Etudier de manière dynamique les pratiques de mobilité des immigrés dans les zones d'origine au Maroc (préalablement identifiées en Espagne). Les axes d'analyse sont : les possibles relations entre l'émigration vers l'Espagne et la trajectoire antérieure de la mobilité des migrants, le rôle des réseaux de migrants et les pourtours de l'émigration vers l'Andalousie quant aux caractéristiques des migrants et de leur milieu sociogéographique et quant aux émigrations antérieurement vécues et, enfin, les tendances qui pourraient se dégager. En somme, il s'agit d'étudier dans leur contexte les flux migratoires qui ont donné lieu à l'établissement des migrants en Espagne et en Andalousie.

La dimension temporelle constitue une variable cruciale de toute la recherche. Elle y entre de deux façons. D'abord par l'observation longitudinale, qui prend en compte le temps et la durée des projets et des itinéraires, ainsi que de chacune de leurs étapes principales. D'autre part rétrospectivement, par la reconstruction des itinéraires migratoires en partant des lieux de naissance et en remontant à l'histoire migratoire familière. En effet, il s'agit de saisir les changements et les permanences dans les conditions d'insertion en Andalousie (situation administrative, conditions d'emploi, type de logements, …) pendant une suivie de deux ans, sans – d'autre part – oublier les antécédents.

## 3. Notes méthodologiques

La recherche intègre des ressources méthodologiques quantitatives et qualitatives, aussi bien en Andalousie qu'au Maroc. Nous ferons ici une brève présentation de ces méthodes en justifiant leur choix en fonction des objectifs du projet. Nous aborderons aussi sommairement l'articulation établie entre le travail de terrain réalisé en Andalousie et celui qui est en cours au Maroc.

En ce qui concerne le travail empirique en Andalousie, la recherche se base, d'une part, sur la réalisation d'une enquête à passage répété (trois fois dans un intervalle de deux ans) appliquée à un échantillon de résidents de nationalité marocaine qui se distribue entre onze communes (*municipios*) localisés en quatre provinces andalouses : Almeria, Grenade, Malaga et Cordoue (les critères qui ont été pris en compte pour le choix de ces communes seront décrits ultérieurement) ; d'autre part, sur une série d'entretiens qualitatifs auprès d'une partie des personnes enquêtées ou proches de celles-ci.

Au Maroc, deux méthodes sont aussi mises à profit de la recherche. D'une part, une enquête auprès d'une "population témoin" formée de jeunes étudiants des classes terminales du secondaire et de première année universitaire et localisée dans les principales zones de provenance ayant été repérées en Andalousie. D'autre part, la réalisation d'un ensemble d'entretiens en profondeur à des parents restés au Maroc d'immigrés en Andalousie. Les collègues marocains traiteront avec plus de détails des procédés adoptés au Maroc.

Donc, c'est à partir du travail de terrain initié en Espagne que s'articule celui développé au Maroc. En effet, lors de la première vague d'enquêtes réalisée dans les communes andalouses, nous avons essayé de saisir de façon précise les lieux de provenance des personnes enquêtées (province, commune, douar). Cette information a servi à nos partenaires marocains pour localiser les le travail de terrain au Maroc : l'enquête à une population étudiante et les entretiens à un échantillon de familles d'émigrés en Andalousie. La préparation des outils de recherche (questionnaires d'enquête destinés à l'exploitation statistique, guide d'entretien qualitatif) repose sur les échanges fluides assurés entre les équipes de recherche dans les deux pays.

Pourquoi le choix d'une enquête à passages répétés ? Comme cela a été antérieurement signalé, la dimension temporelle est une variable cruciale pour cette étude. La méthode la plus approprié pour capter le degré d'implantation en un lieu et/ou la mobilité géographique de la population marocaine, les permanences et les variations de leurs conditions d'insertion est la réalisation de ce type d'enquête. Y a-t-il des changements concernant la situation administrative, l'emploi, la structure des foyers... au cours de notre période d'observation ? En quel sens? Où et quand se produisent ces changements ?

Le calendrier de ces enquêtes a été programmé en fonction des caractéristiques des communes où se réalise l´étude. La présence locale de la population immigrante peut varier de façon importante selon les époques de l'année, notamment dans les zones agricoles. Ainsi, les trois vagues d'enquêtes se sont planifiées à des moments différents repartis sur deux ans. Le calendrier final a été établi de la façon suivante : Mars-Mai 2007, Février-Avril 2008 et enfin, Octobre-Décembre 2008.

Plusieurs critères ont été pris en compte au moment de choisir les communes où on réalise l'étude. Le but était d'assurer une gamme assez diverse de différents contextes et situations comprises dans le panorama récent des lieux d'installation de la population marocaine en Andalousie. Ces critères ont été: l'importance quantitative (absolue et/ou relative) de la présence de citoyens marocains, l'histoire récente ou étendue dans le temps de ces communes comme réceptrices de population d'origine immigrée et leurs caractéristiques socio-économiques, entre autres. La population de nationalité marocaine dans ces communes varie entre 14.000 personnes à'El Ejido (le troisième chiffre plus important parmi les communes espagnoles, après Madrid et Barcelone) et moins de deux centaines; en des termes relatifs de plus de 20% à peine 1% des populations municipales respectives.

*Tableau 1. Population totale et par nationalité marocaine dans les communes de l'échantillon en Andalousie.*

| Province | Commune | Population totale | Marrocains | % marocains/ total | % marocains/ étrangers |
|---|---|---|---|---|---|
| Cordoue | Aguilar de la Frontera | 13.635 | 173 | 1,3 | 64,3 |
| " | Lucena | 40.226 | 346 | 0,9 | 18,8 |
| Grenade | Albuñol | 6.313 | 627 | 9,9 | 61,1 |
| " | Granada | 240.058 | 3.374 | 1,4 | 24,0 |
| " | Zafarraya | 2.224 | 167 | 7,5 | 79,9 |
| Málaga | Marbella | 128.040 | 3.839 | 3,0 | 12,3 |
| " | Torrox | 15.056 | 380 | 2,5 | 7,5 |
| Almería | Almería | 186.497 | 6.958 | 3,7 | 38,0 |
| " | El Ejido | 75.677 | 13.702 | 18,1 | 59,8 |
| " | Níjar | 26.141 | 5.429 | 20,8 | 58,1 |
| " | Roquetas de Mar | 71.425 | 2.254 | 3,2 | 11,3 |

Source: *Padrón* 1/1/2006

*Carta 1. Marocains enregistrés dans les communes de l'Andalousie (1/1/2006)*

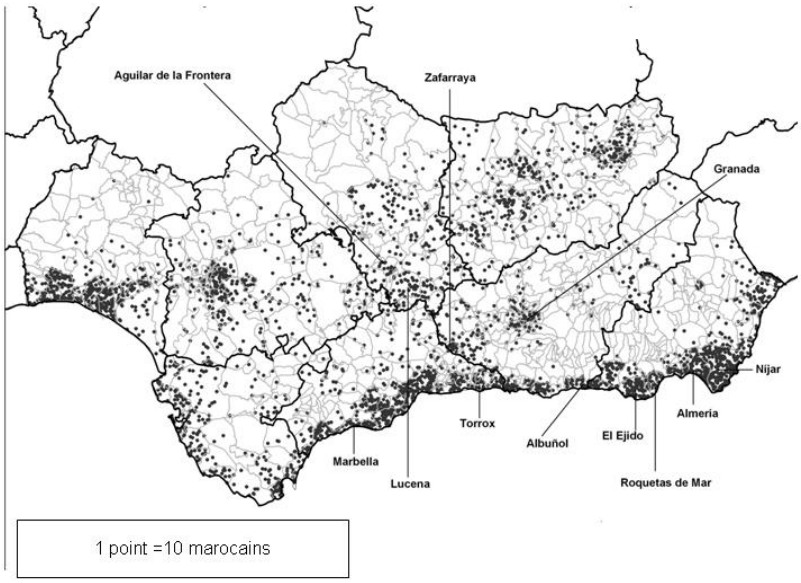


Source: Padrón de habitantes 2006.

*Carta 2. Pourcentages de population enregistrée avec la nationalité marocaine.*

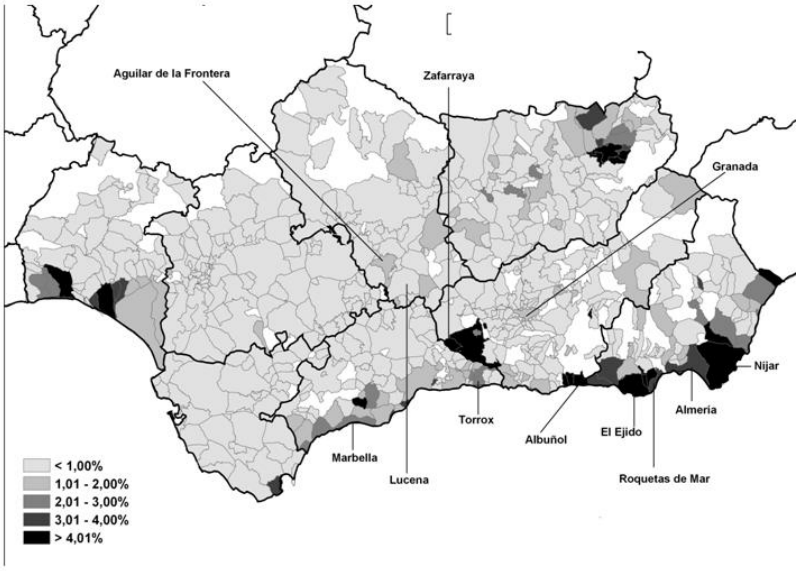


Source: Padrón de habitantes 2006.

L'échantillon a été élaboré par l'Institut des Statistiques de l'Andalousie[3], à partir des registres administratifs (*le Padron continu*), ce qui constitue quasiment une nouveauté parmi les études réalisées jusqu'à présent en

[3] María M. Múñoz Conde et Vicente D. Canto Casasola ont élaboré l'échantillon, à partir de la population âgée à plus de 18 ans. Les d'enquêteurs étaient sujets au maintien du Secret Statistique (Loi 12/1989 de la Fonction Statistique Publique) et registrés officiellement comme d'agents statistiques.

Espagne. Ce registre administratif présente quelques avantages et quelques inconvénients. En ce qui concerne les avantages, il s'agit d'un registre qui offre des informations au niveau de communes, les données sont actualisées chaque année et offre des informations de base pour procéder à la sélection de personnes à interroger (information nominal, nationalité et adresse de résidence). Parmi les inconvénients on trouve, entre autres, une distorsion, parfois, entre le lieu effectif de résidence et le lieu d'enregistrement auprès de l'administration. Ce fait est dû à la haute mobilité géographique d'une partie de la population marocaine, au fait qu'il ne tiens pas compte des départs vers les autres pays ou les retours au pays d'origine pour les supprimer, entre autres causes, lesquelles ont pu être connues pendant le travail de terrain.

Les critères pris en compte pour la définition de l'échantillon ont été orientés à partir des objectifs du projet: permettre la comparaison entre communes et obtenir un degré suffisamment représentatif de l'échantillon global. Un échantillonnage a été réalisé dans chaque commune en fixant une taille globale de 700 personnes, en tenant compte des distributions par sexe et âge, comme critères de base. Les conditions ont été les suivantes: obtenir un niveau d'erreur de moins de 10% pour les communes de plus de 100.000 habitants, fixer un minimum de 20 personnes à interroger à chaque commune, et une taille globale, comme nous avons dit, de 700 personnes. Jusqu'à présent les analyses réalisées portent sur les résultats obtenus dans chaque échantillon municipal non pondérés. Ceci n'empêche pas toutefois les comparaisons intermunicipales suffisamment solides étant donné la taille des échantillons retenus.

Sur le projet initial, 598 ont participé finalement à la première vague d'enquête[4]. Après la réalisation d'une validation réalisée par téléphone, 586 composent l'échantillon global final. Pour l'obtention de ce chiffre, les enquêteurs ont réalisé une recherche sur 2982 personnes sélectionnées. Les difficultés trouvées pendant le travail de localisation par les enquêteurs ont été les suivantes : soit la personne recherchée n'habitait pas à l'adresse indiquée (39,03%, 1164 sur 2982); soit l'adresse était inconnue ou n'existait pas (24,88%, 742 sur 2982) ; soit encore la réalisation de plusieurs tentatives s'est avérée infructueuse (9,05%, 270 sur 2982). Les refus, directs ou indirects, n'ont pas été nombreux (2,7% et 4,1% respectivement). Ce qui signifie que nous avons eu besoin de cinq personnes pour réussir qu'une réponde au questionnaire.

Le travail de terrain de localisation a mis en évidence quelques premiers contrastes parmi les onze communes. En effet, la recherche des personnes à enquêter a présenté plus de difficultés dans certaines communes,

[4] Le protocole d'enquête était le suivant : pour chaque personne sélectionnée de manière aléatoire, l'Institute des Statistiques proposait un group de substituts avec des caractéristiques similaires. Les enquêteurs devaient respecter l'ordre de substitutions indiqué. Les différents candidats pouvaient être seulement remplacés en cas de refus de leur part, en cas de changement de résidence, ou après quatre visites effectuées à des moments différents sans succès.

particulièrement celles où existe une considérable instabilité de la population immigrée. Les principales difficultés sont apparues dans les communes de la province d'Almería (notamment la commune de Níjar, où beaucoup d'immigrants sont seulement de passage à son arrivée en Espagne), ou dans celle de Grenade (Zafarraya, où une part de l'échantillon sélectionné habite temporairement). D'autres facteurs tels que la dispersion de l'habitat, le type de logement ou encore le calendrier ont pu aussi influencer la localisation des personnes.

## 4. Des premiers résultats dans les communes des provinces de Cordoue et Grenade.

Cette seconde partie de la communication est consacrée à présenter quelques premiers résultats descriptifs d'un travail de terrain qui a déjà fait une part importante de son chemin. Ils font référence aux communes sur lesquelles se centre plus spécifiquement notre thèse de doctorat : celles-ci se trouvent dans la province de Cordoue (Lucena et Aguilar de la Frontera) et dans la province de Grenade (la ville elle-même, Albuñol et Zafarraya). Les buts poursuivis par ce tableau sont trois : il s'agit d'abord de présenter une image du profil sociodémographique des personnes enquêtées dans chacune des cinq communes ; de signaler ensuite leurs lieux de provenance; et enfin, de donner une esquisse des trajectoires migratoires entre le Maroc et l'Andalousie. Nous essaierons dans la mesure du possible de faire une comparaison des résultats entre les cinq communes. Chacun des trois paragraphes sera précédé de quelques notes explicatives sur les aspects qui ont été pris en compte pour recueillir l'information au travers du questionnaire (enquête composée de questions à réponses fermées).

### 4.1 Caractéristiques sociodémographiques

Les variables qui sont prises en compte sont les suivantes : le sexe, l'âge, l'état civil et le niveau d'études. Les résultats qui se présentent font référence aux obtenus pendant la première campagne d'enquête.

**1.** La **composition par sexe** de l'échantillon global met en relief la prédominance masculine des personnes interrogées (65,7%, 140 de 213). Malgré une tendance à la féminisation de la population marocaine en Espagne, les hommes constituent encore une vaste majorité. D'après le registre administratif pris en compte pour le dessin des échantillons, *le padron continu 2006*, les hommes représentent 68,2% de la population marocaine enregistrée en Andalousie. À l'échelle provinciale, en ce qui concerne les deux provinces dans lesquelles se situent les communes objet d'étude, Grenade et Cordoue, le pourcentage d'hommes de cette dernière est même plus grand que la moyenne régionale (63,5% et 71,2% respectivement).

Dans tous les échantillons municipaux, sauf celui de la ville de Grenade, de manière générale, trois sur quatre personnes enquêtées étaient des hommes (voir graphique 1). En effet, la plus grande présence féminine à la province de Grenade par rapport à la moyenne régionale est due au poids que celle-ci a dans la capitale. Les résultats de l'enquête ont montré que dans cette ville, en ce qui concerne les femmes, converge une plus grande variété de types de projets migratoires qui ne correspond pas uniquement au regroupement familial[5]. Par exemple, il faut souligner à Grenade l'importante présence de jeunes femmes étudiantes. C'est également dans cette ville que l'on trouve les rares cas de femmes veuves ou divorcées. Il faut aussi souligner le peu de présence féminine dans la commune de Zafarraya. Même si dans ce village l'arrivée de population marocaine est plus ancienne par rapport aux autres communes, cela ne s'est pas traduit par l'apparition de nombreux réseaux familiaux installés. De façon générale, dans les milieux agricoles, la population marocaine est majoritairement masculine, notamment dans les espaces où prédomine le travail saisonnier. Lors du travail sur le terrain à Zafarraya on s'est aperçu qu'une grande partie des Marocains inscrits dans le registre administratif figuraient dans l'auberge qui ouvre ses portes pendant la campagne des récoltes.

*Graphique 1. Composition par sexe des échantillons communaux.*

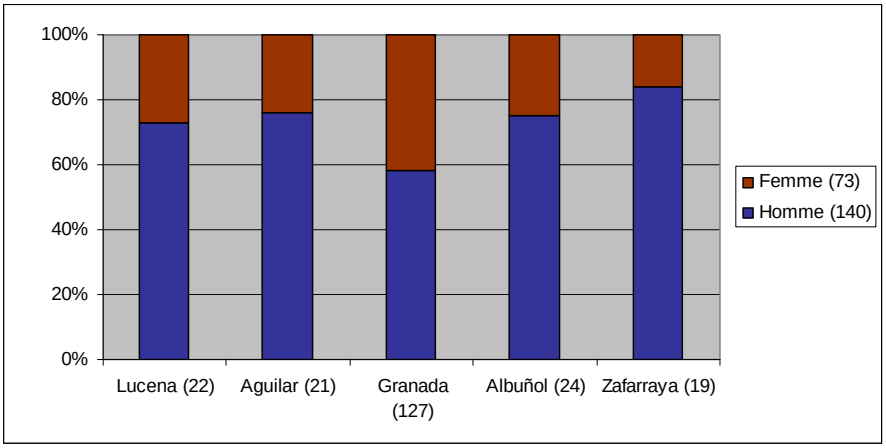


**2.** Il s'agit de **une population jeune** : trois personnes sur quatre ont moins de 40 ans, et c'est la tranche d'âge entre 25 et 35 ans qui est la plus représentée (45% des personnes enquêtées, 96 sur 213).

*Graphique 2. Pyramide de population de l'échantillon global (n=213)*

[5] À Grenade seulement une femme sur quatre est venue dans le cadre du regroupement familial. Dans les autres communes, sauf à Lucena, pratiquement toutes les femmes enquêtées sont venues avec le regroupement familial.

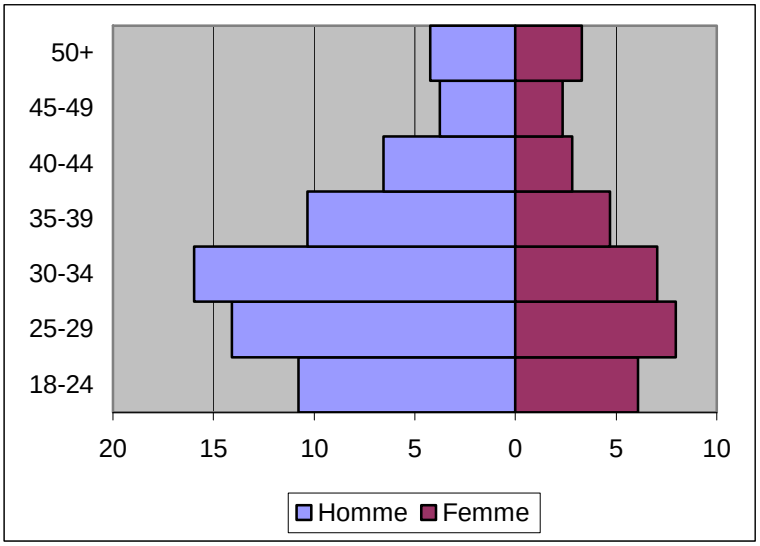


**3.** En ce qui concerne **l'état civil** (voir graphique 3), conformément aux résultats de la première campagne d'enquête, la plus grande partie de personnes interviewées est mariée (57,7%, 123 sur 213). Presque la moitié a contracté le mariage après avoir initié le projet migratoire (59 sur 123). Étant donné que 1 sur 3 (35,7%, 76 sur 213) est célibataire, ceci signifie qu'à peu près, deux tiers des cas sont partis du Maroc avant de se marier. L'état civil selon le sexe montre que la proportion de femmes célibataires est notablement plus basse, seulement une sur quatre, alors que pour les hommes le pourcentage est de 41,4%. Signalons qu'on trouve seulement des femmes célibataires dans la ville de Grenade, car dans les autres communes elles sont toutes mariées. Cela explique la notable différence quant au nombre des célibataires à Grenade (46%, 58 sur 127) en comparaison avec les restant des communes. On peut supposer que les célibataires peuvent être plus mobiles que les mariés qui ont réalisé le regroupent familial, d'où la difficulté plus grande pour retrouver une partie d'eux. En effet, l'obtention d'une plus grande stabilité dans le travail ainsi que le regroupement familial signifient un frein à la mobilité (Recaño 2002).

*Graphique 3. Etat civil selon les échantillons communaux.*

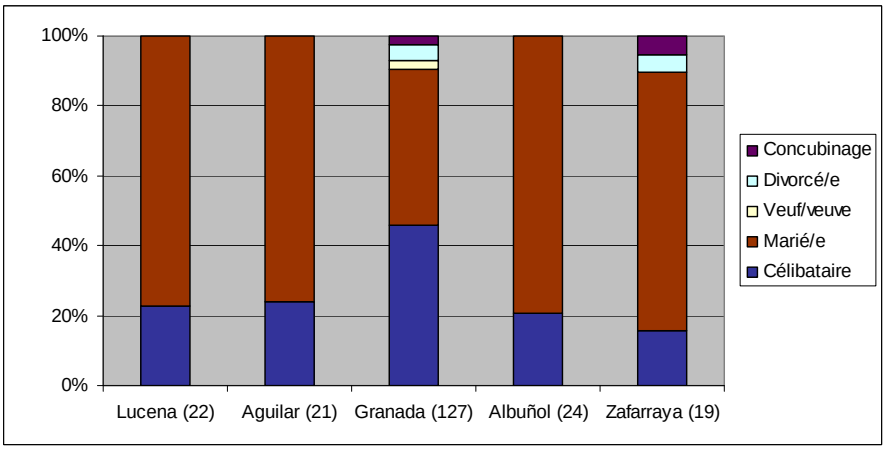

**4.** En ce qui concerne le **niveau d'études**, les résultats montrent que la migration touche tous les niveaux scolaires. La formation est généralement assez élevé : la moitié des personnes enquêtées possède au moins un diplôme d'études secondaires (51,1%, 109 de 213). Or, ces bons résultats n'apparaissent pas de la même façon dans les cinq communes. Les différences entre les communes sont assez notables, même à l'intérieur d'une même province ou entre communes très proches. Le graphique 4 révèle une différence considérable entre les deux communes de la province de Cordoue : ceux qui ont un diplôme d'études secondaires sont moins nombreux à Aguilar de la Frontera qu'à sa voisine Lucena. Également, dans la province de Grenade la différence entre la ville et les deux autres communes est assez remarquable. La ville de Grenade présente d'ailleurs des traits spécifiques. En effet, la plupart des personnes interrogées possèdent un diplôme d'études secondaires. Le fait que Grenade soit la ville espagnole qui reçoit le plus grand nombre d'étudiants d'origine marocaine explique sans doute cela. D'après les résultats de l'enquête, nombreux sont ceux qui changent leur projet migratoire. Ainsi, 37% (47 sur 127) des personnes interrogées à Grenade y sont arrivés avec un permis de séjour étudiant. Seul un tiers (17 sur 47) garde ce permis en 2007, les autres ayant préféré demander une carte de séjour qui les permette de travailler.

*Graphique 4. Niveau d'études selon les échantillons communaux.*

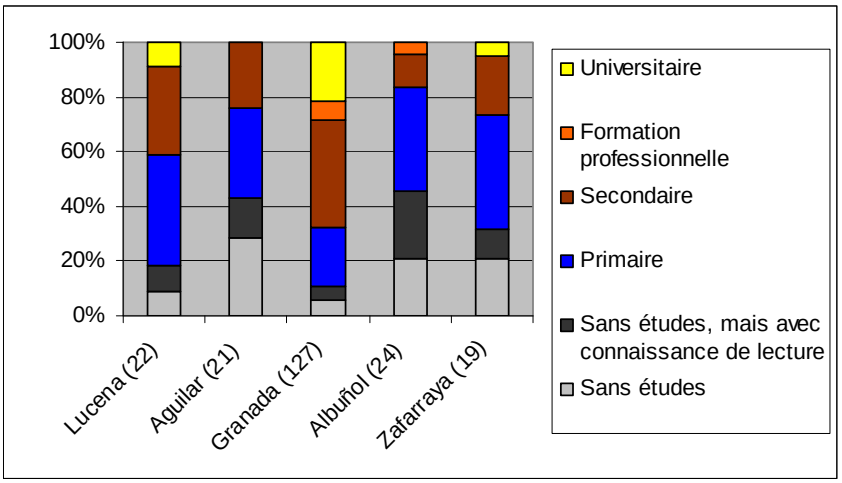


## 4.2 Lieux de provenance et migration interne au Maroc.

Au préalable, il est important de décrire quelques questions méthodologiques. Nous avons tenté de traiter l'origine géographique des personnes interviewées de façon la plus précise possible. En effet, l'effort d'identifier les zones exactes de provenance à l'échelle des communes et des douars a été accompli. Cette information a été recueillie lors de la première enquête réalisée, où les itinéraires de mobilité représentaient l'un des sujets principaux du questionnaire. Dans ce bloc, les personnes interviewées devaient décrire tous les lieux de résidence (en les datant le plus précisément possible) depuis la commune de naissance au Maroc jusqu'à leur arrivée à l'actuelle

résidence en Andalousie. Les périodes inférieures à deux mois, les séjours pour des raisons de vacances, les visites à la famille, etc. n'ont pas été pris en compte.

Nous étions conscients des difficultés inhérentes à ce bloc avant de commencer le travail de terrain. La preuve pilote que nous avions effectuée quelques mois plus tôt nous avait d'ailleurs avertis de ces dernières[6]. D'une part, un important travail de mémoire est demandé à la personne car pendant quelques minutes elle doit se remémorer et résumer les différentes étapes de sa vie. L'effort sollicité fut, dans certains cas, considérable. D'autre part, il existait le risque que les personnes interviewées puissent indiquer comme lieu de naissance ou de résidence le nom des centres urbains les plus proches; les origines urbaines pouvant par conséquent apparaître surreprésentées.

Afin de favoriser l'exercice de mémoire et de surmonter cette première difficulté, nous avons conseillé aux enquêteurs de démarrer le questionnaire par ce bloc et de le faire en posant plusieurs questions brèves. Pour résoudre la deuxième difficulté, les enquêteurs, qui disposaient de la division administrative du Maroc, recueillaient l'information en suivant cet ordre : province, commune, douar, en insistant toujours sur la précision des lieux. La collaboration des collègues marocains a été ici primordiale car ils nous avaient fourni la base administrative du Maroc (division par communes et douars), ainsi que quelques conseils utiles. Afin de dissiper tous les doutes, nous avons réalisé une validation au cours de la deuxième vague d'enquêtes en interrogeant de façon différente sur les itinéraires. Les résultats que nous présentons à continuation sont issus de cette ratification.

Dans le but de mieux connaître les lieux de provenance des personnes interrogées, nous avons pris en compte deux informations : d'une part, le lieu de naissance, d'autre part, la dernière résidence au Maroc. C'est ce dernier critère qui a été choisi par l'équipe marocaine comme le plus approprié pour établir les contours spatiaux des principales provinces pourvoyeuses des flux d'émigrés vers l'Espagne. Cette élection est justifiée par le fait que l'immigration internationale est très souvent précédée d'une première migration intérieure. En effet, des études sur la migration marocaine en Espagne ont révélé qu'un trait commun parmi les immigrants marocains est leur provenance urbaine, celle-ci étant souvent précédée d'une expérience migratoire interne, contrairement aux profils de type rural prédominants dans l'émigration vers d'autres pays européens dans les années 60 et 70 (López García et Berriane dirs. 2004)

[6] Le travail de terrain avait été réalisé dans deux communes du projet, Lucena et Aguilar de la Frontera, au printemps 2006, avec l'application d'un questionnaire à 43 personnes marocaines. Voir à ce propos : http://www.redamed.com/docs/Proyecto_Hispano_Marroqui_seminario_movilidades_Granada.pdf

La démarche méthodologique que nous avons adoptée pour traiter ces questions s'est déroulée de la manière suivante. D'abord, comme il a été décrit antérieurement, nous avons identifié de la manière la plus précise possible les lieux de naissance et de dernière résidence au Maroc. La confrontation de ces deux informations nous permet d'identifier les cas où il s'est effectivement produit une expérience migratoire interne, préalable à la migration internationale, ainsi que les directions qu'adopte ce mouvement. Nous avons classé les lieux identifiés selon leur nombre d'habitants afin de pouvoir connaître le sens que prennent ces mobilités spatiales (ascendante, descendante, interurbaine,…). Enfin, nous nous sommes interrogés sur les rapports pouvant exister entre la migration interne et celle qui a pour destination l'Espagne.

- *Lieux de naissance*

L'émigration vers l'Espagne concerne une grande partie du territoire national marocain, qu'elle provienne de régions de départ plus traditionnelles ou d'autres, d'apparition récente. Cette grande dispersion des zones de départ du Maroc n'a pas empêché d'identifier trois axes principaux d'origine : la péninsule Tingitane, le Rif Oriental et la région atlantique (Berriane 2004). Ces deux caractéristiques – la grande dispersion en même temps que la concentration des zones d'origine –, nous allons les retrouver dans la cartographie des lieux de naissance pour la somme des échantillons municipaux. En effet, nous avons localisé 33 provinces comme lieux de naissance sur les 61 qui composent l'organisation administrative actuelle du Maroc. Or, la moitié des personnes interviewées (51,6%, 110 sur 213) sont nées dans cinq provinces : Nador, Casablanca, Larache, Beni Mellal et Tanger-Assilah ; 3 cas sur 4 s'agroupent dans 12 provinces. Aux provinces déjà citées il faudra ajouter Al Hoceimas, El Kelaâ des Sraghna, Tetouan, Rabat-Sale, Settat et Fez.

*Carte 3. Lieux de naissance, provinces marocaines (n=213)*

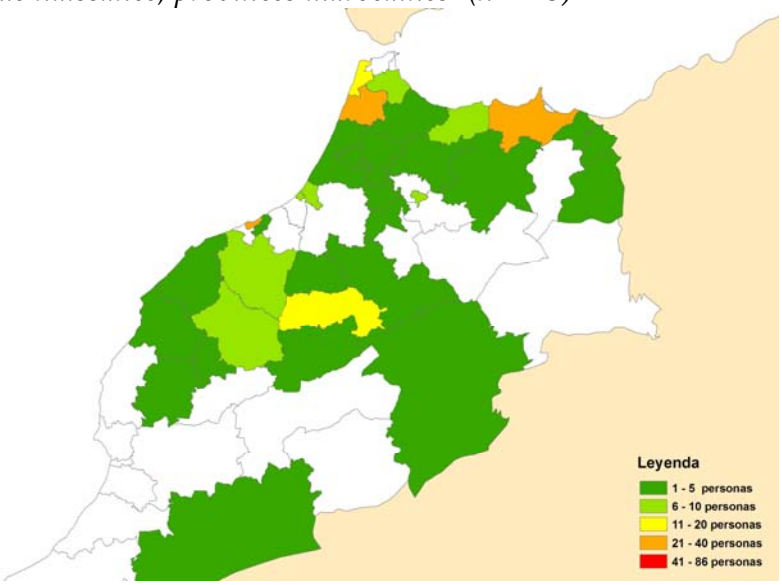

En résumé, on peut distinguer trois axes principaux pour les lieux de naissance:

a) Un axe composé par les provinces du nord, depuis Berkane à Larache, révélant une importance particulière de cette dernière et de Nador. A l'échelle de communes, ce sont les personnes nées dans les capitales de province, notamment à Nador et Tanger, mais aussi à Tétouan, Larache, Oujda et Al Hoceima, qui prédominent. Ces 6 communes représentent 1 cas sur 4 de l'échantillon global (55 sur 213). Nous pouvons également mettre en évidence les cas nés dans les communes de taille moyenne qui entourent les villes de Nador et Larache.
b) Un autre formé par les grands noyaux urbains de la région atlantique : l'agglomération urbaine de Casablanca et l'ensemble de Rabat et Salé accueillent 17% des cas (36 sur 213).
c) Finalement, un troisième axe qui s'enfonce vers les provinces intérieures, notamment Beni Mellal et ses environs (El Kelaâ des Sraghna, Settat,…). À la différence des axes précédents, cette fois-ci il n'y a pas de prédominance des capitales de provinces, mais une série de communes et de douars éparses sur le plateau des phosphates et la vallée du Tadla (19,24%, 41 sur 213). Encore faut-il souligner l'importante présence de la contrée de Bni Amir Est dans la province de Beni Mellal.

*Carte 4. Lieux de naissance, communes marocaines (n=213)*

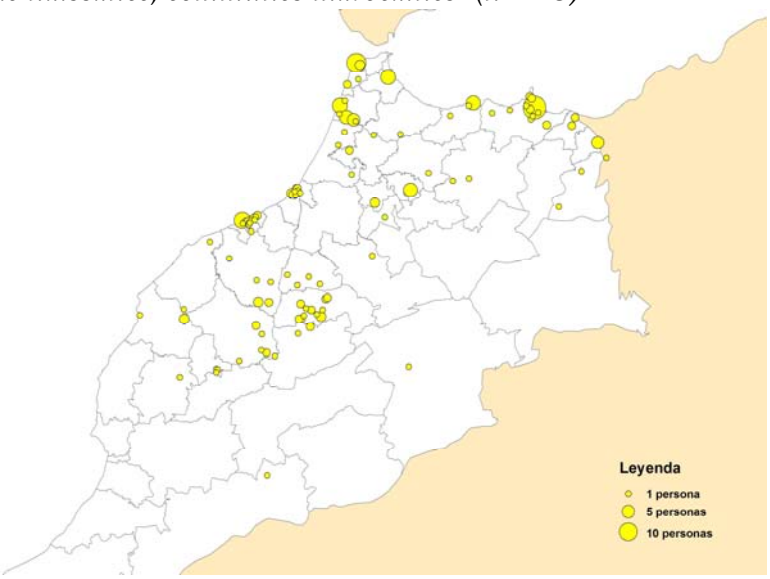


Le graphique 5 illustre les lieux de naissance classés conformément au nombre d'habitants[7]. La distribution des pourcentages montre que la plus

[7] Les catégories utilisées ont été empruntées au rapport «Dynamique urbaine et développement rural au Maroc » (1999), réalisé par le Centre d'Études et Recherches Démographiques. http://www.hcp.ma/pubData/Demographie/7/1.pdf. La source principale de référence est le Recensement de 2004 pour les communes, et celui de 1994 pour les douars.

grande partie des personnes interrogées est née dans une commune de plus de 100.000 habitants. La plupart de ces cas se concentrent sur 5 villes : Nador, Casablanca, Tanger, Larache et Sale. A l'opposé, les communes de taille inférieure, les douars et celles de moins de 20.000 habitants, se trouvent majoritairement à l'intérieur du pays (Beni Mellal, El Kelaâ des Sraghna, Settat,…,) ou dans certaines provinces du Nord (Larache, Nador,…). En ce qui concerne les petites et moyennes villes (pas très nombreuses dans notre enquête), elles sont représentées, de manière générale, par des communes des provinces de Nador, Al Hoceimas ou Beni Mellal.

*Graphique 5. Liens de naissance selon le nombre d'habitants (n=213)*

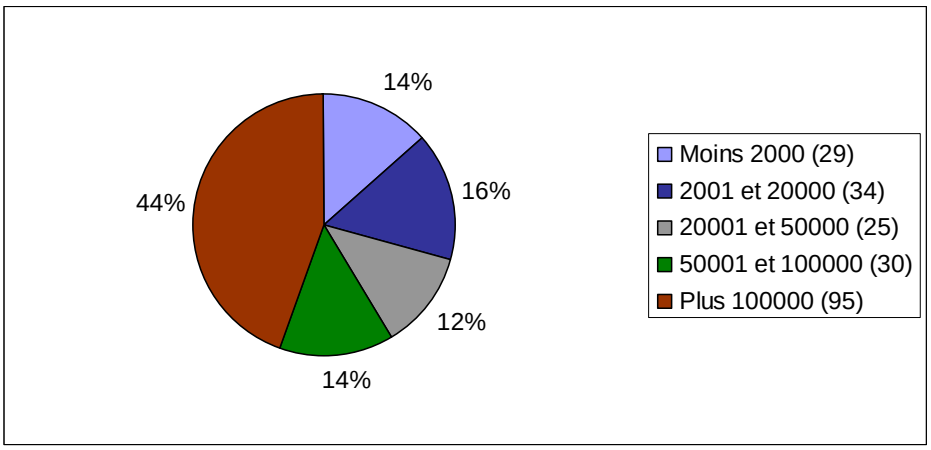


Les différences entre les cinq échantillons municipaux sont assez visibles (voir graphique 6). Encore une fois, il faut signaler le contraste entre Grenade et les autres: il s'agit de la seule commune où plus de la moitié des personnes interrogées est née dans une grande ville, les provenances du type rural (moins de 2.000 habitants) étant presque insignifiantes. Même si la présence urbaine dans les autres communes n'égale pas celle de Grenade, elle n'est cependant pas négligeable. En effet, dans les communes de Lucena et Aguilar de la Frontera et, dans une moindre proportion, Albuñol, les échantillons se trouvent polarisés entre la provenance de communes inférieures à 20.000 habitants et de plus de 100.000, les moyennes et petites villes étant peu représentées. Nous reviendrons plus tard sur les lieux précis de naissance dans chaque échantillon municipal.

*Graphique 6. Lieux de naissance selon le nombre d'habitants (échantillons municipaux)*

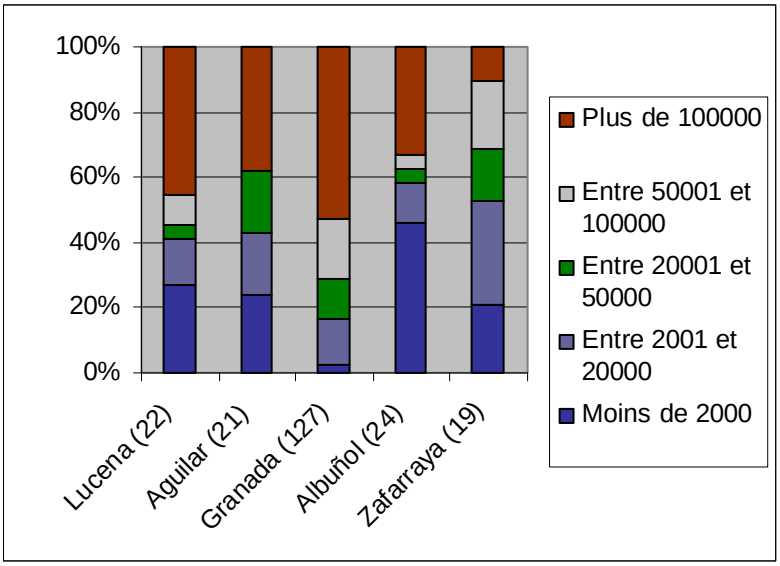


La reproduction du même graphique à partir des résultats de la dernière commune de résidence au Maroc renforce davantage les provenances des villes supérieures aux 100.000 habitants. En effet, la lecture du graphique 7 révèle que toutes les autres catégories, notamment celles de moins de 20.000 habitants, perdent des effectifs au profit des grandes villes. Un tiers des personnes interrogées (78 sur 213) affirme avoir vécu une expérience migratoire à l'intérieur du Maroc[8], celle-ci ayant impliqué, pour la majorité, un changement de province (63 de 78). Dans la moitié des cas (40 sur 78), il s'agit d'un changement de résidence vers une grande ville. Cependant, ce graphique occulte, même s'ils sont moins nombreux, d'autres types de mobilités : interurbaine (18 sur 78) ou descendante (9 sur 213).

*Graphique 7. Deniers lieux de résidence au Maroc selon le nombre d'habitants (n=213)*

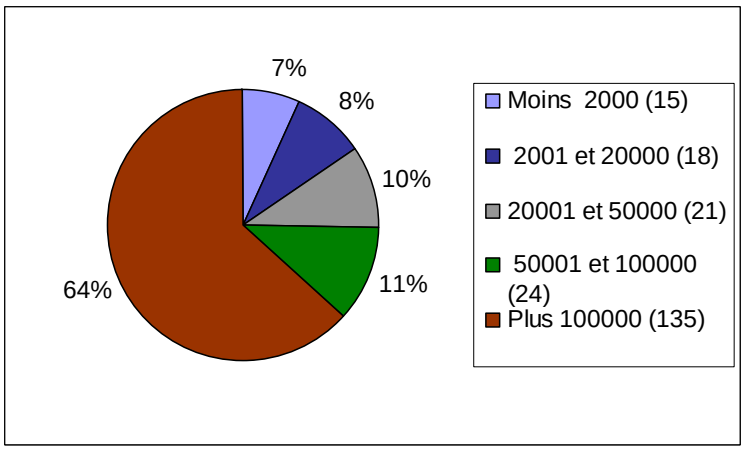


[8] Dans ces résultats, les cas où il y a eu un changement de résidence à l'intérieur du Maroc mais avec un retour au lieu de naissance n'ont pas été pris en compte (10 cas sur 213).

En ce qui concerne les résultats pour les échantillons municipaux, le graphique 8 révèle qu'il existe trois communes pour lesquelles la provenance urbaine est supérieure au 50% des personnes interrogées. Dans les cinq échantillons, la représentation des communes de plus de 100.000 habitants augmente, mais la proportion est beaucoup plus significative pour Grenade et Albuñol. Bien que nous abordions le sens qu'adoptent les migrations internes dans les paragraphes suivants, nous pouvons signaler ici qu'en ce qui concerne Grenade, l'augmentation est due à la migration interne depuis différents points géographiques au Maroc, qui a pour destination les villes de Tanger, Tétouan ou Casablanca. Dans le cas d'Albuñol, il s'agit d'une migration intra provinciale dans la province de Larache qui implique des déplacements à partir des douars vers la capitale ou la ville de Ksar El Kebir.

*Graphique 8. Derniers lieux de résidence selon le nombre d'habitants (échantillons municipaux).*

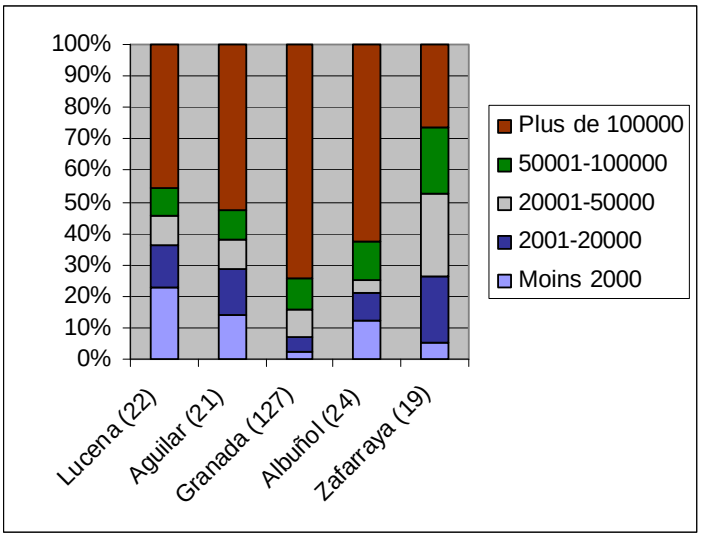


Quant au sens de la mobilité interne et en ce qui concerne les changements interprovinciaux, nous sommes face à une grande variété de situations qui touchent un grand nombre de provinces. Dans l'ensemble, nous pouvons mettre en avant les déplacements vers la ville de Tanger et sa voisine Tétouan : toutes deux reçoivent environ un tiers des déplacements interprovinciaux provenant de différents points géographiques (Al Hoceimas, Casablanca, El Kelaâ des Sraghna,…). Des mouvements aussi qui s'adressent aux nœuds urbains de Casablanca et Sale. Les cartes 5 et 6 illustrent la cartographie des derniers lieux de résidence au Maroc (par province et par commune, respectivement). Deux observations peuvent être faites si celle-ci est comparée aux cartes précédentes : la dispersion a légèrement diminué et quelques communes ont augmenté leur poids. Comme nous venons de le signaler, les villes de Casablanca, Tétouan et surtout Tanger, qui devient la principale provenance pour tout l'échantillon, prennent la tête de ce nouveau classement.

*Cartes 5 et 6. Dernière résidence au Maroc (provinces et communes) (n=213)*

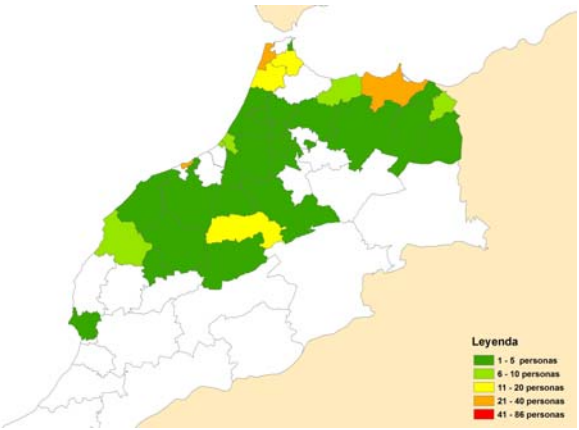


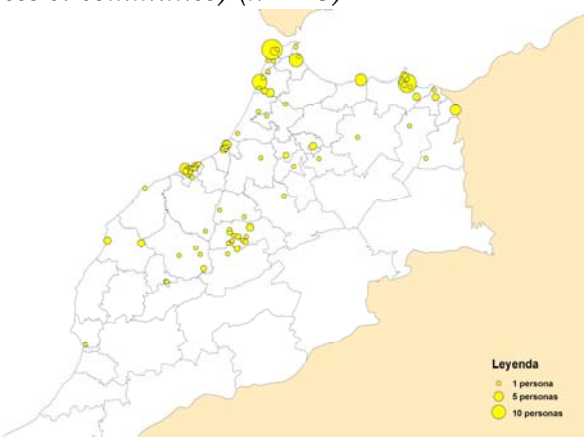


Comme nous l'avons signalé auparavant dans notre introduction méthodologique, le critère pris en compte pour considérer une commune comme le dernier lieu de résidence au Maroc, avant d'entreprendre l'expérience de l'émigration internationale, a été la durée du séjour, qui ne devait pas être inférieure à deux mois. Par conséquent, le temps passé dans ces communes peut varier entre un minimum de deux mois et plusieurs années. Ces mobilités internes se produisent à des âges très variés et obéissent à des motivations très diverses, aussi différentes les unes des autres que le sont les biographies de leurs protagonistes. Il en va de même pour les connexions pouvant exister entre ces migrations internes et les départs pour l'étranger.

Nous avons identifié, schématiquement, deux sortes d'enchaînement qui se produisent lors de deux phases différentes: la migration interne comme pas préalable ou comme dérivation/détournement de la migration vers l'étranger. En ce qui concerne la première, l'itinéraire migratoire est motivé par des raisons liées au monde travail et s'oriente en direction de certaines villes : jeunes diplômées à la recherche d'un premier emploi, jeunes ruraux qui veulent changer de secteur,… Parfois, le choix de la destination, n'est pas seulement conditionné par la recherche d'un travail, mais aussi par la perspective de profiter d'une opportunité pour partir à l'étranger. Concernant le deuxième type d'enchaînement, il s'agit de personnes qui se trouvent dans une phase migratoire avancée et qui ont emmené leurs familles vers des villes plus dynamiques.

A titre d'information complémentaire, dans la deuxième vague d'enquête nous avons proposé une situation hypothétique aux personnes que ne disposaient pas de leur propre maison au Maroc : « 0ù achèteriez-vous une maison au Maroc ? » 133 personnes n'étaient pas propriétaires au Maroc. Les résultats ont été les suivants : 49, 6% (66 sur 133) souhaiterait disposer d'une propriété dans la commune qui était leur lieu résidence habitue avant de partir ; 23,10% (31 sur 133) la souhaiterait dans une autre commune et 27% (36 sur 133) ne savait pas où. Les divergences selon les origines sont notables : tandis que pour les personnes de Casablanca ou Tanger, la majorité a choisi la première

catégorie, pour les autres provinces, comme Beni Mellal, El Kelâa des Sraghna ou Larache, les enquêtés montrent un plus grand degré d'indécision ou expriment leur préférence pour une maison dans une autre commune.

### 4.3 Trajectoires migratoires vers l'Espagne

Par rapport à d'autres nationalités, la population marocaine résidant en Espagne est plus dispersée sur le territoire. Malgré cette dispersion, la caractéristique principale de sa distribution est la concentration : nous pouvons mettre en évidence les provinces de Barcelone, Madrid, Murcie, Gérone, Almeria et Tarragone. D'une manière générale, une forte présence est à noter dans les provinces agricoles. Cette concentration n'a cependant pas empêché l'apparition de nouveaux lieux d'attraction vers d'autres provinces, là où les immigrants arrivent surtout à partir d'une deuxième migration à l'intérieur de l'Espagne. Ces mobilités internes ont contribué à une plus grande dispersion du collectif marocain au cours des dernières années. Cela est justifié par le fait que dans les époques de forte affluence d'un groupe national, les réseaux traditionnels de réception ont tendance à se saturer et s'avèrent insuffisants pour accueillir de nouveaux effectifs (Pumares 2006). Cette évolution s'est manifestée dans la cartographie de la population marocaine en Espagne, ce qui fait tâche d'huile à partir des premiers noyaux d'installation (López García 2004).

La littérature spécialisée a constaté que la mobilité interprovinciale de la population étrangère est plus élevée que celle de la population native (Recaño 2002 ; Pumares 2005 ; Pumares, García et Asensio 2006). En comparaison avec d'autres nationalités, les Marocains forment un des groupes qui réalisent plus de déplacements. Ces mouvements migratoires internes sont motivés, de manière générale, par des raisons de type économique. La prise de décisions et les stratégies d'installation des immigrés se font en fonction d'une combinaison de facteurs (phase migratoire, conditions administratives, rôle des réseaux migratoires,…), dans laquelle la structure et conjoncture du marché du travail local joue un rôle primordial. En ce qui concerne la population marocaine, on relève deux lignes principales dans ces migrations intérieures : d'une part, des déplacements à travers les provinces agricoles, en suivant le cycle annuel des récoltes ; d'autre part, la mobilité obéit à une recherche d'offres d'emploi plus diversifiée et avec de meilleures conditions. À titre d'exemple, la région Catalane apparaît comme réceptrice de population marocaine, procédant notamment des régions d'Andalousie et de Murcie, hautement spécialisée dans l'agriculture, qui cherche l'accès à d'autres secteurs d'occupation comme la construction, les services,… (Pumares 2005 ; Domingo et Bayona 2006). Donc, la mobilité à l'intérieur de l'Espagne se caractérise par le rôle que jouent les provinces comme zones d'expulsion ou d'attraction. Pablo Pumares classe les provinces espagnoles de la manière suivante, selon le rôle qu'elles jouent dans les stratégies d'installation de la population immigrante marocaine :

Provinces d'entrée : il s'agit de provinces qui constituent une première destination et à partir desquelles, dans des proportions inégales, une distribution se produit vers d'autres provinces espagnoles. Tel est le cas de Barcelone et de Madrid, et surtout de la province d'Almeria.
Provinces de destination secondaire : ce sont les provinces qui bénéficient davantage des soldes migratoires interprovinciaux, surtout parce qu'elles proposent de meilleures opportunités d'installation. Les Baléares, Valence et Malaga en sont des exemples.
Provinces d'exploration : ils s'agit de provinces qui ne constituent pas une première destination, elles ne comptent pas beaucoup d'effectifs (moins de 2000), mais elles jouent un rôle très actif dans la mobilité interne.

En suivant ce schéma, où se situent les deux provinces auxquelles appartiennent les cinq communes, objet d'étude ? Cordoue fait partie du troisième groupe et Grenade du premier. Par la suite, en tenant compte de ces tendances générales, nous allons décrire brièvement les itinéraires migratoires des personnes interviewées jusqu'à leur arrivée dans chacune des communes. Nous avons d'abord établi une première distinction parmi les itinéraires migratoires selon les étapes parcourues, une fois sortis du Maroc, jusqu'à l'arrivée dans l'actuelle commune de résidence:

a) Trajectoire directe : l'actuelle commune de résidence en Andalousie constitue la première et unique résidence depuis le départ du Maroc.
b) Trajectoire semi-directe : l'émigration vers l'Andalousie est précédée d'une ou plusieurs expériences de migration interne en Espagne.
c) Trajectoire internationale : l'émigration vers l'Espagne est précédée d'au moins une étape dans un pays tiers.

Le résultat pour le total de personnes interrogées révèle que plus de la moitié sont arrivées directement du Maroc. Cependant, ce résultat ne doit pas omettre que 41% des personnes a effectué une ou plusieurs étapes dans d'autres lieux, soit à l'intérieur de l'Espagne (31%), soit aussi dans un tiers pays (11%). Les itinéraires varient selon la province d'origine : il semble que les personnes des provinces du nord, Al Hoceimas, Larache, Tetouan, et avec une proportion plus faible, Tanger-Assilah et Nador, sont venues majoritairement de façon directe. Par contre, celles des provinces de l'intérieur (Beni Mellal, Settat,…), ainsi que des villes principales de la région atlantique (Sale-Rabat, Casablanca) ont fait plusieurs étapes. À ce propos, nous pouvons mentionner des études réalisées en France sur l'itinéraire migratoire des jeunes ruraux de Beni Mellal qui révèle des trajectoires très complexes à travers plusieurs pays (Arab 2005). C'est de ces régions-là que procèdent la plus part des immigrants irréguliers (Berriane 2004).

*Graphique 9. Types de trajectoires migratoires (n=213)*

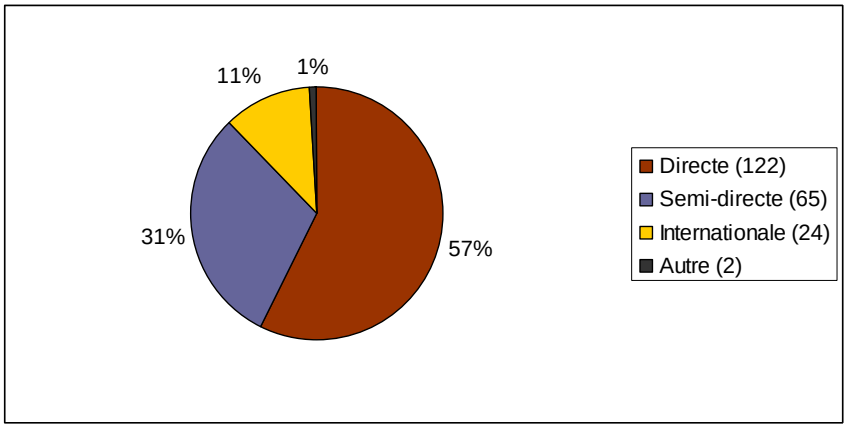


Le statut administratif de l'immigrant à l'arrivée au pays de destination est un élément à tenir compte pour expliquer certaines pratiques de mobilité. Du point de vue individuel, une entrée en situation irrégulière pousse à l'immigrant, très souvent, vers les provinces où il est possible de travailler dans cette situation, en s'insérant dans les circuits des zones d'agriculture intensive (Murcie, Almería,…) par le travail saisonnier. En effet, comme nous pouvons voir dans le tableau 2, il est évident que les personnes qui sont venues dans le cadre du regroupement familial ou avec un permis d'études sont celles qui présentent la moindre complexité dans leurs trajectoires. Par contre, le pourcentage de personnes venues en situation irrégulière est plus bas quant aux trajectoires directes. La description des résultats pour chaque échantillon nous montrera avec plus de détails leurs motivations. Néanmoins, on peut dire que, pour la grande partie, il s'agit de déplacements à travers les provinces d'agriculture intensive. Il est possible de se demander, en ce qui concerne ceux qui sont partis du Maroc avant 1991, si leurs trajectoires traversent plusieurs étapes à cause de l'absence de réseaux migratoires bien définis à l'époque, entre autres causes.

*Tableau 2. Conditions de départ et types de trajectoires (n=213).*

| Conditions de départ | Directe | Semi-directe | Internationale | Total |
|---|---|---|---|---|
| Irrégulière | 53,1% | 40,8% | 6,1% | 100,0% (50) |
| Visa touriste | 59,1% | 18,2% | 22,7% | 100,0% (44) |
| Regroupement familial | 65,8% | 34,2% | | 100,0% (38) |
| Contrat en origine | 57,1% | 28,6% | 14,3% | 100,0% (14) |
| Visa étudiant | 76,1% | 8,7% | 15,2% | 100,0% (46) |
| Arrivée avant 1991 | 38,1% | 52,4% | 9,5% | 100,0% (21) |
| Total | 60,4% | 28,3% | 11,3% | 100,0% (213) |

Chi-2 de Pearson significatif pour un niveau de confiance $\alpha$=0,05

En ce qui concerne la variable sexe, il existe des différences notables : la mobilité des femmes est beaucoup moins importante que celle des hommes (trois femmes sur quatre n'on pas vécu une expérience migratoire à l'intérieur de l'Espagne, le pourcentage pour les hommes est 53%). Les conditions d'entrée en Espagne, différentes pour les hommes et les femmes, répondent au poids du regroupement familial qui est plus importante pour ces dernières. À l'inverse les entrées dans des conditions irrégulières sont supérieures pour les hommes (voir tableau 3).

*Tableau 3 Conditions de départ par sexe (n=213)*

| **Conditions de départ** | **Homme** | **Femme** | **Total** |
|---|---|---|---|
| Irrégulière | 31,4% | 6,8% | 23,0% |
| Visa touriste | 18,6% | 24,7% | 20,7% |
| Regroupement familial | 9,3% | 34,2% | 17,8% |
| Contrat en origine | 6,4% | 6,8% | 6,6% |
| Visa étudiant | 22,9% | 20,5% | 22,1% |
| Arrivée avant 1991 | 11,4% | 6,8% | 9,9% |
| Total | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Chi-2 de Pearson significatif pour un niveau de confiance $\alpha$=0,05

*- Itinéraires migratoires et commune de résidence*

Les résultats montrent des dissemblances notables en ce qui concerne les types d'itinéraires migratoires dans les cinq échantillons municipaux (voir graphique 10). Faisons remarquer que dans deux communes de la même province, Albuñol et Zafarraya, où la population marocaine est majoritaire dans l'agriculture, les types d'itinéraires apparaissent comme étant très différents. Ainsi, tandis qu'à Albuñol trois personnes sur quatre sont arrivées directement, à Zafarraya seulement une sur quatre. On trouve aussi un contraste entre les deux communes de la province de Cordoue, mais celui-ci est plus modeste. En tout cas, les résultats dans ces deux communes étaient, en partie, ceux que nous attendions, puisque la province de Cordoue, comme nous l'avons dit précédemment, ne constitue pas de manière générale un lieu de première arrivée pour la population marocaine. Enfin, en ce qui concerne Grenade, il faut tenir compte des personnes qui sont venues avec un permis d'étudiant (37%, 47 sur 127), entre autres, pour expliquer le grand pourcentage de rentrées directes. Par la suite, nous allons faire une brève description des itinéraires dans chaque commune, en tenant compte des lieux d'origine au Maroc.

*Graphique 10. Trajectoires migratoires selon les échantillons municipaux.*

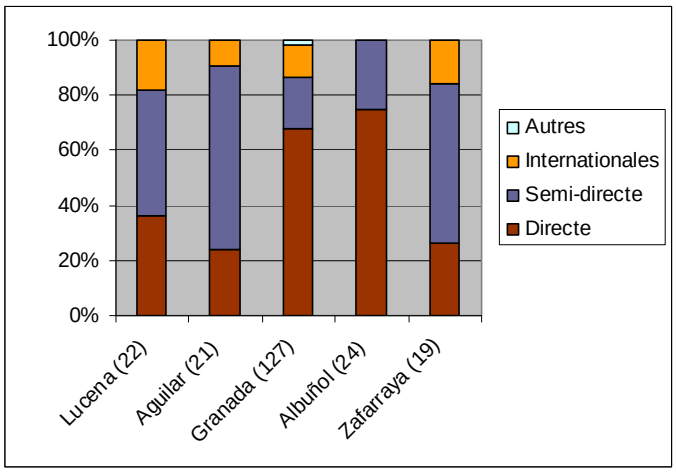


***1. Lucena :***

On peut résumer les lieux d'origine des personnes interviewées dans cette commune en établissant une double distinction : les grandes villes (surtout Casablanca, ainsi des cas isolés à Marrakech, Safi, Tanger,…), et les petites communes et douars situés dans les provinces intérieures (Beni Mellal, Azilal et principalement El Kelaâ des Sraghna). La plus grande partie travaille dans le secteur de l'industrie du meuble. Les autres secteurs d'occupation sont l'agriculture saisonnière, le commerce,…

Comme nous avons pu observer dans le graphique précédent et sur la carte 7, pour plus de la moitié des personnes interrogées, Lucena n'a pas été la première destination. La première étape s'est déroulée dans certaines provinces constituant des foyers principaux d'attraction pour les marocains primo-arrivants ; soit dans des provinces agricoles (Almería, Murcia, Ciudad Real, Huelva), soit dans la Communauté de Madrid, soit dans la province voisine Malaga. Schématiquement, on peut constater deux types de parcours ayant amené ces personnes vers Lucena. D'abord le plus commun, celui qui suit les circuits du travail saisonnier dans l'agriculture. Ensuite, celui des personnes qui se dirigent vers Lucena dans le but de trouver un emploi dans l'industrie du meuble. Dans les deux parcours, le facteur principal de la mobilité est la recherche d'emploi.

*Carte 8 et 9. Communes de naissance et itinéraires migratoires à Lucena (n=22)*

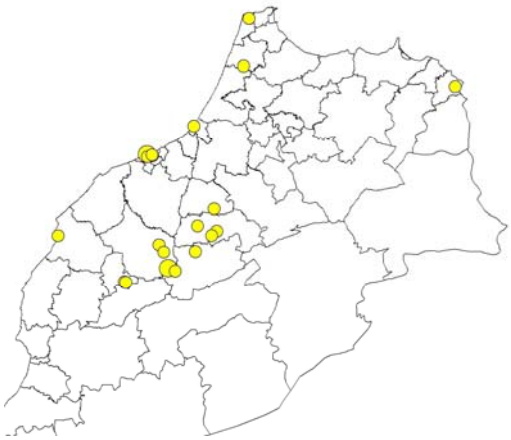

***2) Aguilar de la Frontera***

Dans cette commune, les lieux d'origine se situent majoritairement dans les nœuds urbains du littoral atlantique (Casablanca, Mohammedia, Safi, Sale), et dans les provinces de l'intérieur, notamment à Settat. Les secteurs d'occupation sont assez divers : commerce, agricole, industrie du meuble, construction,… Si on doit remarquer un secteur, c'est celui du commerce : plusieurs personnes interrogées combinent le travail saisonnier dans la récolte des olives avec le commerce itinérant pendant les mois de printemps et d'été.

Quant à la mobilité à l'intérieur de l'Espagne, environ trois personnes sur quatre sont arrivées à Aguilar de la Frontera après avoir vécu dans une autre province. On trouve presque le même schéma qu'à Lucena : la première destination en Espagne a été dans la Communauté de Madrid ou dans les provinces agricoles (Almería, Murcia, Jaén, Cáceres, …). Outre les liens entre les provinces agricoles, l'arrivée à Aguilar de la Frontera résulte des contacts qu'établissent entre eux les commerçants itinérants.

*Carte 10 et 11. Communes de naissance et itinéraires migratoires à Aguilar de la Frontera (n=21)*

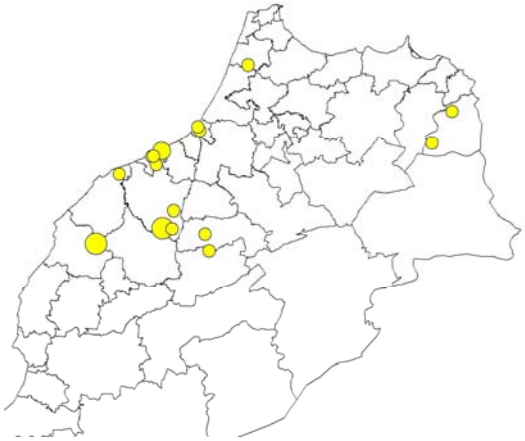

### *3) Granada*

Antérieurement nous avons montré que la population présente dans la ville de Grenade est plutôt d'origine urbaine. Comme nous pouvons voir sur la carte 12, l'importance des principales villes du Nord est assez visible (Nador, Tanger, Tétouan, Al Hoceimas, Oujda), il va de même pour les villes de Casablanca et de Fez. Il faut surtout mettre en avance les villes de Nador (22,3%, 29 sur 127), ainsi que Tanger, si on prend en compte les résultats de la dernière ville de résidence (27 sur 127). La présence des marocains originaires des plaines de l'intérieur est presque insignifiante.

Grenade se caractérise par l'hétérogénéité de sa population marocaine. Les résultats concernant l'occupation des personnes interrogées met en relief cette particularité. D'abord, il faut tenir compte de la présence des étudiants à temps plein (22 sur 127). Les secteurs d'activité principaux sont le commerce et l'hôtellerie (les deux représentent 50% des travailleurs). Le reste d'occupations est assez diverse : traducteurs, laborantins, maçons, …

À Grenade 68,5% des personnes est arrivée directement. Cela s'explique par l'arrivée des étudiants dans le cadre des études universitaires (et pour certains entre ceux aussi, par les séjours temporels de leurs parents), mais aussi par l'importante présence des provinces du nord. En effet, beaucoup de témoignages de personnes originaires de Nador ou Al Hoceimas, relatent leur familiarité avec l'Andalousie, et en particulier avec la ville de Grenade. Signalons aussi la présence de quelques immigrants transnationaux provenant des pays européens.

*Carte 12 et 13. Communes de naissance et itinéraires migratoires à Grenade (n=127)*

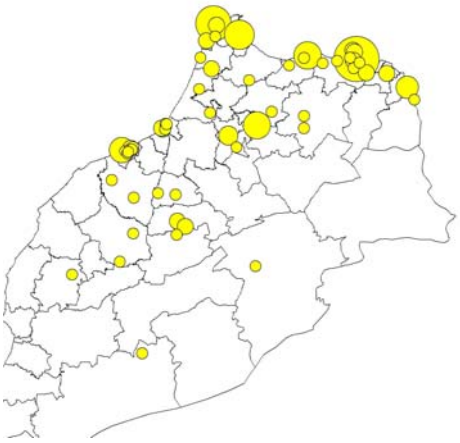

### *4) Albuñol*

Comme nous pouvons le voir sur la carte 14, l'origine des personnes interrogées dans cette commune se concentre fondamentalement dans la province de Larache. En effet, nous avons constaté pendant le travail de terrain

l'existence d'une chaîne migratoire qui lie cette province à Albuñol. Cette chaîne migratoire à commencé se construire au cours des premières années 90, et ce à partir de réseaux familiaux et de relation de voisinage. Ce qui explique que trois sur quatre sont venues directement. Néanmoins, malgré l'existence de ce réseau, la moitié des personnes interrogées sont rentrées en situation irrégulière. Le secteur d'occupation majoritaire est l'agriculture. Signalons aussi que les premiers marocains ont changé le secteur d'occupation et présentent signes évidents d'enracinement (troisième génération avec la naissance des petits enfants).

*Carte 14 et 15. Communes de naissance et itinéraires migratoires à Albuñol (n=24)*

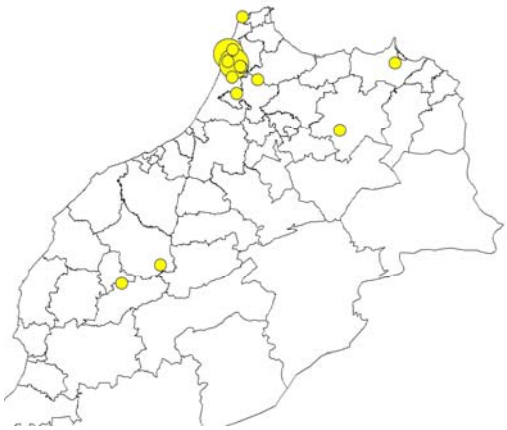

***5) Zafarraya***

Présentant une population provenant majoritairement de la province de Beni Mellal, nous trouvons ici, d'une part, des marocains avec un long parcours migratoire arrivés au début des années 1990, montrant aussi des signes évidents d'enracinement (regroupement familial, autonomes dans l'agriculture, etc.) et, d'autre part, des compatriotes, dans leur première phase migratoire, souvent en situation précaire à cause de leur situation administrative. Les deux cas partagent un trait commun en plus de celui des origines : les itinéraires sont composés par plusieurs étapes, celle-ci pouvant avoir eu lieu jusqu'en l'Italie. Le secteur d'occupation est éminemment l'agriculture, pour certains entre eux avec de déplacements vers autres provinces espagnoles en suivant le cycle agraire (Séville, Huesca,…).

*Carte 16 et 17. Communes de naissance et itinéraires migratoires à Zafarraya (n=19)*

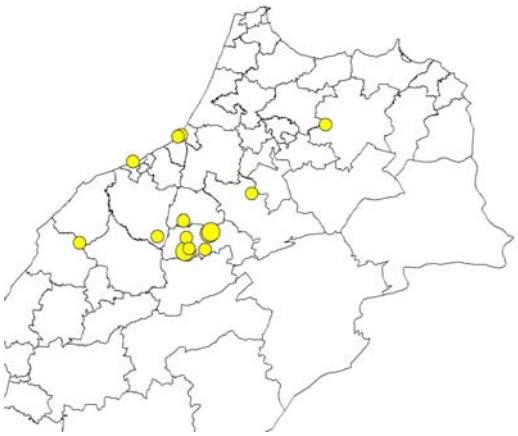

**CONCLUSIONS**

Il est donc difficile de tenter de dresser un seul profil du Marocain habitant en Andalousie, étant donné leur hétérogénéité. Il s'agit d'une façon générale de personnes jeunes présentant des caractéristiques sociales différentes, notamment en ce qui concerne les niveaux d'études et les origines ruraux/urbains. On constate ainsi que par rapport à d'autres périodes de l'émigration vers d'autres pays celle qui se dirige vers l'Espagne touche toutes les conditions sociales (Aderghal 2006). La ville de Grenade, en comparaison avec l'ensemble des communes, présente une situation assez particulière, favorisée, entre autres, par l'arrivée des jeunes qui partent pour faire des études. Dans les autres communes, même si les niveaux de formation est plus bas qu'à Grenade on trouve un contraste entre les niveaux de certains Marocains qui côtoient – et partagent parfois le même travail- des compatriotes illettrés.

En ce qui concerne le poids relatif des principales provinces d'origine, les modèles d'implantation varient en fonction de la commune d'installation. Ainsi, on trouve une présence des marocains provenant des provinces rurales de l'intérieur dans les deux communes de Cordoue et à Zafarraya. Les résultats confirment les rapports étroits entre l'Espagne et les provinces du Nord, ceux-ci se traduisant très souvent par le dessin de trajectoires migratoires qui lient directement les deux pays : c'est le cas, par exemple, de Larache avec la commune d'Albuñol, ou encore les provinces du Rif et la région Jebala, qui comptent de nombreux ressortissants à Grenade.

Les trajectoires migratoires que dessinent les itinéraires diffèrent aussi selon la commune d'implantation. L'existence d'un réseau migratoire peut rendre plus directe l'arrivée, comme dans le cas Albuñol. Nous avons remarqué des itinéraires plus allongés dans les communes ne présentant pas un long passé comme réceptrices de population marocaine (tels sont les cas de Lucena et Aguilar), ou à Zafarraya, qui reçoit des immigrants de manière

saisonnière (parmi lesquels quelques-uns sont arrivés à s'installer et à devenir travailleurs autonomes dans l'agriculture).

Un facteur déterminant de la mobilité est la recherche de travail. Le départ du Maroc en situation irrégulière et l'absence d'un réseau migratoire bien établi contribuent à une plus grande mobilité, notamment à travers les provinces d'agriculture intensive. Nous avons pu constater des facteurs spécifiques aux contestes locaux (le commerce itinérant à Aguilar, par exemple), qui dirigent ces mouvements.

Ce sont quelques premiers résultats. L'analyse de la mobilité s'enrichira une fois l'observation du phénomène pendant toute la durée du projet s'achève. Il est prévu intégrer dans l'analyse ultérieurement la relation entre les marchés de travail, le logement et le rôle des réseaux migratoires. La recherche continue…

**Bibliographie.**

ARAB, C. (2005), Les Aït Ayad, entre Beni Ayad et Angers, en M. Charef et P. Gonin dirs. « Emigrés-Immigrés dans le développement local ». Poitiers, Université de Poitiers-Migrinter, 99-115.

ADERGHAL, M., "L'émigration vers l'Espagne et la recomposition des territoires migratoires au Maroc", Seminario internacional *Las movilidades geográficas de la población en el Mediterráneo occidental (Granada, 26-28 de octubre de 2006)*, 2007, http://www.redamed.com/docs/Aderghal_seminario_movilidades_Granada.pdf

COHEN, A., A. FERRER, M.E. URDIALES, J.A. NIETO, F. RAMÍREZ, E. DE LOS REYES y A. CAPOTE, "Presentación del Proyecto de Investigación Hispano-Marroquí: Marroquíes en Andalucía: de los espacios sociales de la inmigración a los de la movilidad", Seminario internacional *Las movilidades geográficas de la población en el Mediterráneo occidental (Granada, 26-28 de octubre de 2006)*, 2007, http://www.redamed.com/docs/Proyecto_Hispano_Marroqui_seminario_movilidades_Granada.pdf

COHEN, A. et A. CAPOTE (2007), Los espacios sociales de la movilidad: reflexiones y perspectivas de investigación, en *Revista Italiana di Economia Demografía y Statistica volume LXI-NN. 1-2*, Roma, Sieds.

DOMINGO, A. et J. BAYONA, "Movilidad, vivienda y distribución territorial de la población marroquí en Cataluña", Seminario internacional *Las movilidades geográficas de la población en el Mediterráneo occidental (Granada, 26-28 de octubre de 2006)*, 2007, http://www.redamed.com/docs/Domingo_Bayona_seminario_movilidades_%20granada.pdf

LOPEZ GARCÍA, B. (Dir.) (2004) *Desarrollo y pervivencia de las redes de origen marroquí en la inmigración en España.* Madrid: Observatorio permanente de la inmigración, Secretaría de Estado de inmigración y emigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.

LOPEZ GARCÍA, B. et M. BERRIANE (Dirs.) (2004) *Atlas de la inmigración marroquí en España.* Madrid: Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos, UAM, OPI, Secretaría de Estado de inmigración y emigración, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.

NOUJAL, A. (dir) (1999) «Dynamique urbaine et développement rural au Maroc » (1999), CERED, Ministère de la prevision économique et du plan. http://www.hcp.ma/pubData/Demographie/7/1.pdf.

PUMARES, P. (2005), Distribución territorial y movilidad interprovincial de la población marroquí en España, en L. Di Comite, V. Rodríguez y S. Girone eds., *Quaderni 32. Sviluppo demografico e mobilità territoriale delle popolazioni nell'area del Mediterraneo: Italia e Spagna, due paesi a confronto*, Bari, Caccuci Editore, 203-230.

PUMARES, P., A. GARCÍA COLL y ASENSIO, A., (2006). *La movilidad laboral y geográfica de la población extranjera en España*. Madrid: MTAS, Subdirección General de Información.

RECAÑO, J. (2002). "La movilidad geográfica de la población extranjera en España: un fenómeno emergente". *Cuadernos de Geografía*, núm. 72, p. 135-156.